



***Une longue route pavée de solutions :
Rapports sur la ‘sortie sèche’ des jeunes pris en charge au
Canada***

Recommandations et échéances clés (1987-2020)

**Rédigé par la Dre Melanie M. Doucet
en collaboration avec le
Conseil national des défenseurs des jeunes pris
en charge**

20 octobre 2020

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Le Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge est constitué d'intervenants au niveau provincial et territorial, de réseaux de jeunes pris en charge, d'ancien(ne)s jeunes pris(es) en charge et de partenaires clés. Nous nous sommes réunis pour la première fois en tant que groupe national en mars 2020 afin d'inviter collectivement les provinces et les territoires à émettre des moratoires sur la 'sortie sèche' des jeunes pris en charge pendant la pandémie de COVID-19. Bien que le Conseil ait réussi à obtenir des moratoires temporaires dans la plupart des juridictions, nous ne voulons pas d'un retour au statu quo une fois la crise provoquée par la pandémie est passée – les jeunes pris en charge ont aussi besoin d'une « nouvelle normalité ». Nous nous tournons maintenant vers des solutions à plus long terme en élaborant conjointement des normes de transition à la vie adulte nationales qui guideront une transition saine et soutenue vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge partout au pays. Notre objectif ultime est de faire en sorte que les jeunes pris en charge bénéficient du même niveau de soutien et des mêmes possibilités de réussite que leurs pairs hors du système de protection de l'enfance.



Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge

CWLC  **LBEC**

Child Welfare League of Canada
Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada


NEW BRUNSWICK
**Youth
in Care
NETWORK**  **RÉSEAU DES
Jeunes pris
en charge**
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Adoption Council of Canada
Conseil d'adoption du Canada

YOUTH in
CARE
CANADA 
**Jeunes
PRIS
en CHARGE**
CANADA


MYCASA
Montreal Youth In Care Alumni
Student Association

VOICES 
Manitoba's Youth In Care
"EMPOWERING YOUTH"

OCAC
ONTARIO CHILDREN'S ADVANCEMENT COALITION

CARE
JEUNESSE 

A WAY HOME
VERS UN CHEZ-SOI 



VACFSS
Our Children, Our Future
Our Responsibility

**fostering
CHANGE**  **firstcall** BC CHILD AND YOUTH
ADVOCACY COALITION



syiccn
for youth by youth



Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge

Un grand merci à nos bailleurs de fonds!

La fondation
McConnell
Foundation

Max Bell
Foundation

Que signifie la ‘sortie sèche’ des jeunes pris en charge?

L’expression « ‘sortie sèche’ des jeunes pris en charge » fait référence aux jeunes qui ont atteint l’âge de la majorité (18 ou 19 ans, selon la province ou le territoire de résidence) pendant leur séjour dans le système de protection de l’enfance et qui ne sont plus admissibles au soutien gouvernemental parce qu’ils ont dépassé les seuils d’âge légiférés. Cela englobe les adolescents placés en foyer d’accueil, en foyer de groupe ou en institution, pour une longue ou une courte durée, et qui ne peuvent retourner dans leur famille biologique. Bien que cette expression ne s’applique pas aux jeunes dans la population en général, elle est bien comprise par la plupart des personnes qui sont / ont été prises en charge, et est largement employée dans les rapports sur la protection de l’enfance, les articles évalués par des pairs et les médias pour illustrer ce phénomène propre aux jeunes pris en charge. Nous avons choisi délibérément de mettre ‘sortie sèche’ entre guillemets simples tout au long du document pour dénormaliser ce terme, alors que nous préconisons une transition équitable vers l’âge adulte pour les jeunes pris en charge.

Résumé

Ce document récapitulatif met en évidence les principales recommandations récurrentes sur la 'sortie sèche' des jeunes pris en charge mises de l'avant par des jeunes qui sont ou ont été pris en charge, des intervenants et des chercheurs de partout au pays depuis la fin des années 1980. Depuis 1987, 75 rapports traitant des jeunes pris en charge et du processus de la 'sortie sèche' de la prise en charge ont été publiés au Canada, renfermant plus de 435 recommandations concrètes pour apporter des changements aux politiques et aux pratiques de protection de l'enfance ciblant la transition vers l'âge adulte. Parmi les auteurs de ces rapports, il y a des réseaux nationaux, provinciaux et territoriaux des jeunes pris en charge, des défenseurs des enfants et des jeunes au niveau provincial et territorial, des fondations privées et des chercheurs universitaires en partenariat avec des organismes communautaires.

Bien que le propos de ce sommaire ne représente que la pointe de l'iceberg en termes de recherche et de meilleures pratiques pour les jeunes pris en charge qui font la transition à la vie adulte, une grande partie de la recherche universitaire fait écho aux thèmes et aux recommandations mis de l'avant dans le présent document. Il importe de noter aussi que de nombreux rapports publiés au Canada, qui vont au-delà de la portée de notre synopsis, font mention du besoin de changement au processus de 'sortie sèche' des jeunes du système de la protection de l'enfance. Plus précisément, nous voulons reconnaître la promotion des droits des jeunes placés et les efforts de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) et de la Commission sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (CFFADA), qui ont toutes publié des rapports et des documents publics réclamant des changements concernant la 'sortie sèche' des jeunes des Premières Nations, Métis et Inuit pris en charge, ainsi que la création de services pour l'après-prise en charge. Les recommandations énoncées dans le présent document peuvent et devraient être appliquées à tous les jeunes pris en charge, y compris les jeunes Autochtones, et nous exhortons le gouvernement fédéral à prendre l'initiative de la mise en œuvre de ces recommandations.

Le Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge souhaite honorer les expériences vécues et l'expertise des jeunes qui sont ou ont été pris en charge et miser sur le travail considérable de recherche et de défense des droits effectué à ce jour dans les provinces et les territoires. Ces recommandations guideront notre travail alors que nous développerons en collaboration des normes nationales pour assurer une transition équitable vers la vie adulte pour les jeunes pris en charge.

Le moment est venu de passer de la parole aux actes. Le Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge demande aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de rendre compte des nombreux appels à l'action lancés au cours des 33 dernières années et de s'engager à mettre en œuvre les **cinq recommandations clés suivantes** :

- 1. Créer des normes nationales pour la 'transition' vers la vie adulte pour les jeunes pris en charge**
- 2. Prolonger la période de transition et fournir des mesures de soutien adaptées au développement des jeunes pris en charge (solution immédiate et à court terme)**
- 3. Mettre en œuvre un cadre de sortie du système de la protection de l'enfance centré sur l'interdépendance**
- 4. Mettre en œuvre une stratégie privilégiant le logement d'abord pour les jeunes**
- 5. Éliminer la discrimination fondée sur l'âge dans les services de protection de l'enfance en mettant en œuvre des modèles axés sur l'état de préparation pour la transition vers l'âge adulte (ce qui nécessite une réforme systémique)**

1. Créer des normes nationales pour la transition vers la vie adulte pour les jeunes pris en charge

10 rapports (1988-2020)

Au Canada, la gouvernance et l'administration de la protection de l'enfance relèvent de la juridiction exclusive des provinces et des territoires, sauf pour les services aux Premières Nations dans les réserves, qui sont de juridiction fédérale. Par conséquent, les mesures de soutien et les services offerts aux jeunes pris en charge varient considérablement d'une province à l'autre. Il n'y a actuellement aucun cadre législatif fédéral ou autre pour la prestation des mesures de soutien et des services de transition à la vie adulte, et la collecte de données et la production de rapports au sein des diverses juridictions et entre celles-ci font défaut. Le Canada est l'un des seuls pays occidentaux à ne pas avoir de lois et / ou de normes nationales appuyant la transition des jeunes pris en charge vers l'âge adulte. De nombreux rapports ont demandé au gouvernement fédéral de prendre l'initiative pour l'élaboration et de la mise en œuvre de normes nationales de transition des jeunes pris en charge vers l'âge adulte, et ce, en collaboration avec les provinces et territoires, les intervenants locaux et les jeunes ayant une expérience de la prise en charge, afin d'assurer la responsabilisation et l'équité pour les jeunes pris en charge à travers le pays.

1988

*To Be on Our Own with
No Direction from
Home (Ont.)*

2001

*Who Will Teach Me to
Learn? (Ont.)*

2003

*Children in Care in
Canada (Ont.)*

2006

*Building a Future
Together (Ont.)*

2006

*Strengthening Our
Youth (Man.)*

2006

*Youth Leaving Care
(Ont.)*

2011

*Ask. Listen. Believe.
(Ont.)*

2014

*Success For All
(Ont.)*

2014

On Their Own (C.-B.)

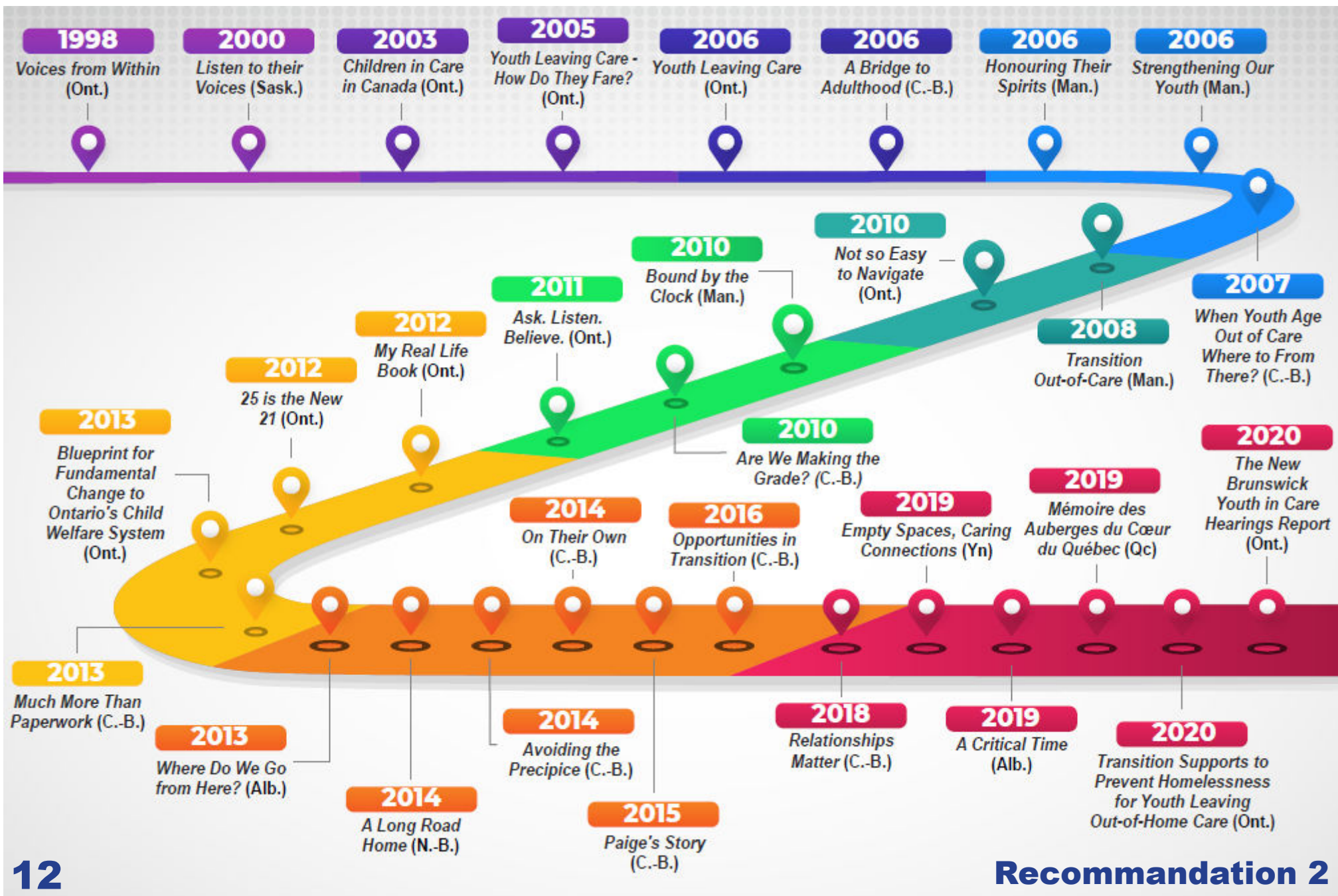
2020

*Transition Supports to
Prevent Homelessness
for Youth Leaving
Out-of-Home Care (Ont.)*

2. Prolonger la période de transition et fournir des mesures de soutien adaptées au développement des jeunes pris en charge (solution immédiate et à court terme)

30 rapports (1998-2020)

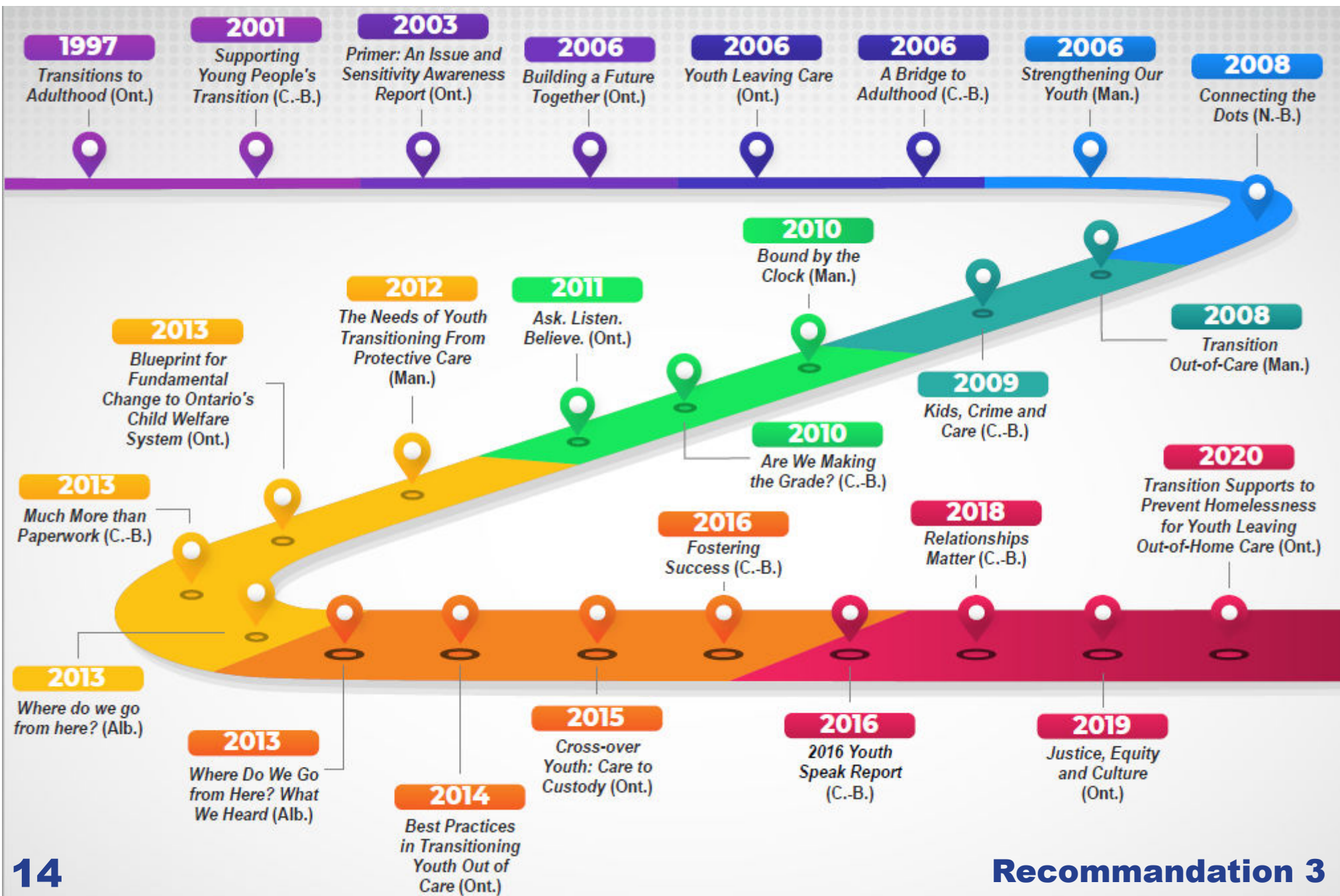
À l'heure actuelle, Il n'y a qu'un nombre limité de mesures de soutien post-majorité à la disposition des jeunes pris en charge au Canada, la plupart des mesures de soutien ciblant ceux qui ont un emploi, fréquentent l'école à temps plein ou qui ont reçu un diagnostic de handicap. De plus, aucun programme de soutien à la transition n'intervient automatiquement lorsqu'un jeune amorce sa sortie de la prise en charge – les jeunes doivent savoir comment naviguer dans le processus de demande, répondre à des critères d'admissibilité restrictifs et obtenir l'approbation avant les dates limites. Cela fait que la majorité des jeunes n'ont pas accès aux mesures de soutien à la transition dont ils ont besoin : selon une estimation de 2017 pour la Colombie-Britannique, The Tyee a constaté que seulement un tiers des jeunes pris en charge avait accès à une forme de soutien gouvernemental étendu. En outre, le seuil de l'âge de la majorité va à l'encontre de recherches bien documentées sur le développement cérébral des adolescents. Des données indiquent que le cortex préfrontal, responsable du contrôle des impulsions, de la prise de décision et de la planification stratégique, n'atteint pas sa pleine maturité avant l'âge de 25 ans. De nombreux rapports ont demandé aux gouvernements provinciaux et territoriaux de prolonger la période de transition vers l'âge adulte des jeunes pris en charge – la majorité des recommandations variant entre 24 et 29 ans – afin d'assurer des services et des mesures de soutien adaptés au développement.



3. Mettre en œuvre un cadre de sortie du système de la protection de l'enfance centré sur l'interdépendance

25 reports (1997-2020)

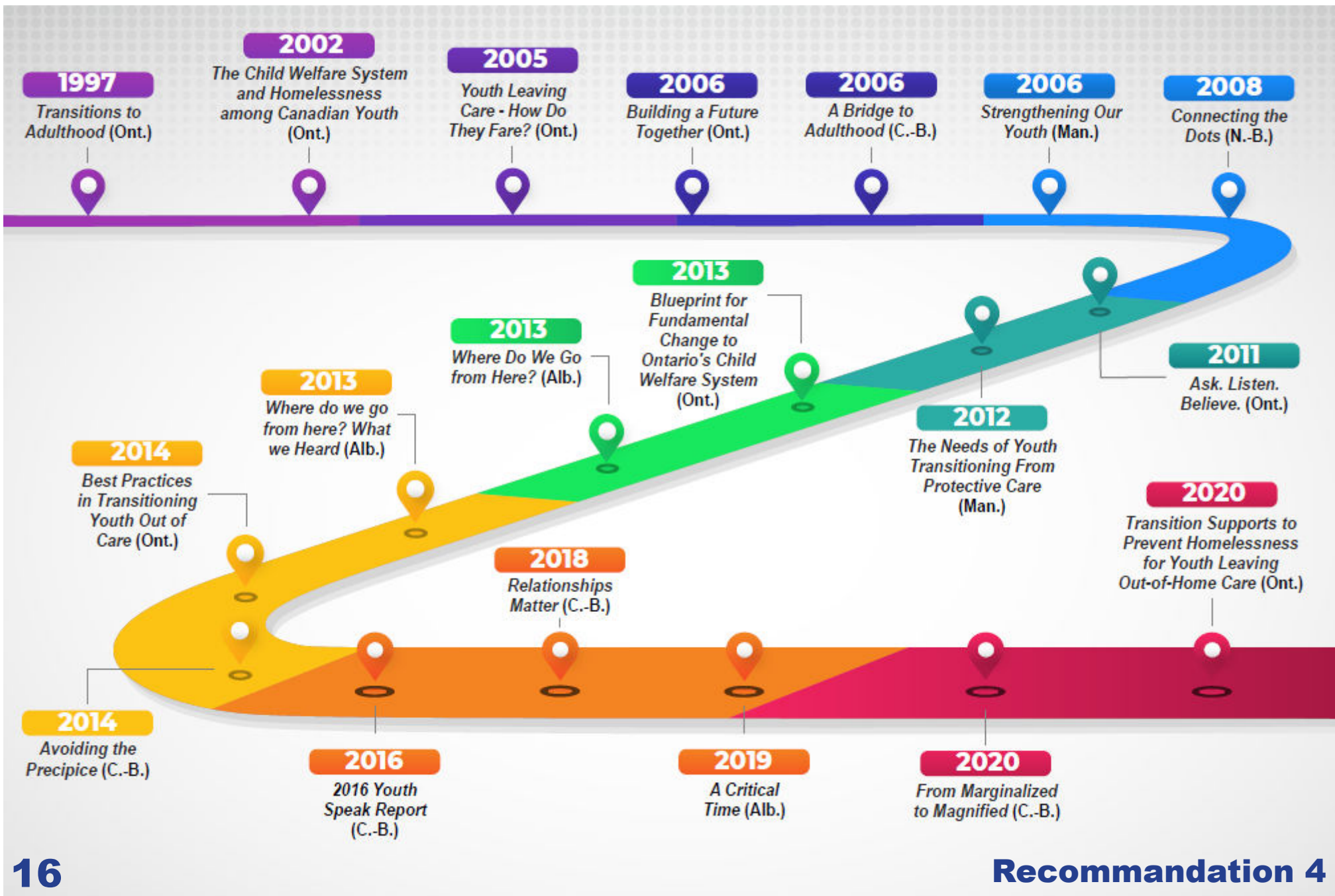
À l'heure actuelle, la préparation à la transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge met principalement l'accent sur l'indépendance et l'autosuffisance par l'enseignement d'aptitudes de vie « concrètes » telles que la cuisine, le nettoyage, la préparation d'un budget et la rédaction d'un CV. Ces compétences sont souvent enseignées en classe dans le cadre de programmes de vie autonome de courte durée. Toutefois, il existe une abondance de données montrant que ces approches sont inadéquates car elles n'accordent pas autant d'importance aux aptitudes à la vie quotidienne plus « subtiles », comme de saines relations et le mentorat, les liens avec des pairs pris en charge, et la promotion du sentiment d'appartenance et d'engagement communautaire. De plus, ces programmes sont souvent institutionnalisés et confiés à des organismes gouvernementaux, et n'offrent pas aux jeunes de possibilités de mettre en pratique ces compétences en situation réelle. Les jeunes non pris en charge ont tendance à compter sur leurs parents, leurs amis et leur communauté tout au long de leur transition vers l'âge adulte, et ont tendance à vivre une transition beaucoup plus graduelle qui peut s'étendre jusqu'à 29 ans. Les jeunes pris en charge doivent pouvoir vivre le même niveau d'interdépendance, de telle manière que les relations soient au cœur de leur transition vers l'âge adulte. Cela comprend des liens durables avec la culture, la spiritualité et les communautés d'origine, en particulier pour les jeunes Autochtones et racialisés. De nombreux rapports ont demandé aux gouvernements provinciaux et territoriaux de faire évoluer les pistes de transition en mettant l'accent sur l'interdépendance.



4. Mettre en œuvre une stratégie privilégiant le logement d'abord pour les jeunes

19 reports (1997-2020)

Alors que **près de la moitié** (42 %) des jeunes Canadiens âgés de 20 à 29 ans vivent encore avec leurs parents, les jeunes pris en charge perdent brusquement le soutien et les services de base en raison des seuils d'admissibilité définis en fonction de l'âge, peu importe leur degré de préparation à vivre de façon autonome. Cela propulse de nombreux jeunes pris en charge dans une vie d'insécurité du logement et de pauvreté – la **recherche** a montré que les jeunes pris en charge au Canada sont jusqu'à 200 fois plus susceptibles de connaître l'itinérance que leurs pairs qui n'ont pas été pris en charge – et les jeunes Autochtones et LGBTQ2+ sont encore plus à risque. En outre, la plupart des personnes qui ont vécu une 'sortie sèche' du système de la protection de l'enfance vivent **sous le seuil de la pauvreté**, engendrant un cycle de pauvreté auquel plusieurs tentent d'échapper durant leur transition vers l'âge adulte. De nombreux rapports ont demandé aux gouvernements provinciaux et territoriaux d'attribuer des logements spécifiquement aux jeunes pris en charge, en s'appuyant sur des programmes holistiques susceptible de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité du logement et de favoriser la résilience des jeunes, comme le soutien à la scolarisation et à l'emploi, les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et la création de réseaux sociaux de soutien à long terme. La compréhension continue d'exemples émergents de logement d'abord pour les jeunes (HF4Y), combinée à la nécessité de clarifier la manière dont il doit réellement être mis en œuvre sur le terrain, a conduit à une réflexion sur la nécessité de créer un cadre et de développer un guide modèle plus complet du programme HF4Y (**VOICI Logement d'abord pour les jeunes : un guide de modèle de programme**). Dirigée par l'Observatoire canadien sur l'itinérance et Vers un chez-soi Canada, les connaissances et l'expertise considérables de partenaires locaux et internationaux ont contribué à l'amélioration d'un modèle efficace et réalisable de HF4Y. Ce guide peut soutenir et gérer la mise en œuvre élargie du modèle.



5. Éliminer la discrimination fondée sur l'âge dans les services de protection de l'enfance en mettant en œuvre des modèles axés sur l'état de préparation pour la transition vers l'âge adulte (ce qui nécessite une réforme systémique)

8 reports (2000-2015)

Dans la population en général, les jeunes ne vivent pas une 'sortie sèche' de leur famille lorsqu'ils atteignent l'âge de la majorité – ils peuvent continuer à compter sur leurs parents, leur famille élargie, leurs amis et leur communauté pour obtenir du soutien tout au long de leur vie adulte. La plupart des jeunes pris en charge ne bénéficient pas de ce soutien et de cette appartenance pour la vie en raison des seuils fondés sur l'âge établis par le système de protection de l'enfance. Ainsi, la législation actuelle discrimine les jeunes pris en charge en fonction de leur âge, plutôt que mettre l'accent sur leur sentiment de préparation pour la transition vers l'âge adulte. Il s'agit d'une question fondamentale de droits de la personne, puisque les cadres de politique actuels poussent les jeunes pris en charge vers l'itinérance, la pauvreté, le système de justice pénale et le système médical en raison de problèmes de santé mentale et de dépendances. De plus, les jeunes pris en charge ont subi de multiples traumatismes en tant que victimes d'abus et / ou de négligence, qui sont souvent laissés sans traitement pendant leur période de prise en charge à cause de l'accent qui est mis sur la vie autonome plutôt que sur leurs besoins émotionnels et de santé mentale. Les besoins et les problèmes des jeunes pris en charge ne s'arrêtent pas simplement lorsqu'ils atteignent l'âge de la majorité ou lors de la sortie du système de protection de l'enfance, et peuvent persister longtemps après qu'ils ont quitté le système. Cela peut poser des obstacles importants à la capacité des jeunes pris en charge de passer à l'âge adulte au même rythme que leurs pairs dans la population en général. Devant ces réalités, de nombreux rapports ont demandé aux gouvernements provinciaux et territoriaux de mettre en œuvre un cadre de transition centré sur l'état de préparation des jeunes plutôt que sur leur âge, afin de s'assurer qu'ils reçoivent le même niveau de soins et le même soutien inconditionnel que leurs pairs. En outre, une mobilisation locale est actuellement en cours en Ontario afin d'établir des modèles de transition éthiques axés sur l'état de préparation des jeunes pris en charge pour la transition vers l'âge adulte.

2000

Listen to Their Voices (Sask.)

2004

Are You Listening? (C.-B.)

2006

Building a Future Together (Ont.)

2006

Youth Leaving Care (Ont.)

2007

When Youth Age Out of Care Where to from There? (C.-B.)

2008

Connecting the Dots (N.-B.)

2012

My Real Life Book (Ont.)

2015

In the Fast Lane Towards Adulthood (N.-B.)

Déclarations de soutien du Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge

« L'élaboration de normes nationales et de pratiques exemplaires pour éliminer les obstacles systémiques qui ont une incidence sur la sécurité socio-économique des quelque 6 000 jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance chaque année démontrerait l'engagement de nos gouvernements à protéger les droits des enfants et des jeunes partout au Canada, et à les aider à atteindre leur plein potentiel. »

Alisha Bowie, gestionnaire, programme de sortie de la prise en charge, Conseil d'adoption du Canada



(photo : Denise Holliday)

« Nous croyons que tous les jeunes devraient avoir hâte d'atteindre leur anniversaire de passage à la majorité. En créant une norme nationale de transition, nous nous assurons que chaque jeune reçoit un traitement équitable pour une transition digne vers l'âge adulte. Avec les mandats provinciaux actuels, ce n'est pas le cas – les jeunes subissent de multiples conséquences négatives, parce que la législation les a floués. »

Susan Russell-Csanyi, organisatrice,
Campagne Fostering Change

« La Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada est fière de soutenir les ancien(ne)s pris en charge et les réseaux de jeunes pris en charge qui ont uni leurs efforts pour que chaque jeune au Canada puisse connaître une transition de vie marquée par l'amour, des relations de soutien, des services, des avantages sociaux et un chez-soi. »

Rachel Guin, directrice générale,
Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada



« Je crois qu'une stratégie privilégiant le logement est fondamentale pour les jeunes qui quittent le système de protection de l'enfance, car un chez-soi stable, sécuritaire et sain est essentiel au bien-être. Aucun jeune ne devrait être sans abri et aucun jeune ne devrait perdre son logement parce qu'il a atteint un certain âge ou qu'il doit quitter le système. »

Ashley Bach, secrétaire et directrice pour la Colombie-Britannique,
Youth in Care Canada

« Les jeunes pris en charge doivent bénéficier du même niveau d'amour inconditionnel, de soutien et d'appartenance que celui que leurs pairs non pris en charge reçoivent de leur famille, de leurs amis et de leur communauté tout au long de leur vie adulte. Le message qui est transmis aux jeunes pris en charge par le cadre législatif actuel est que "vous n'êtes pas digne d'amour, d'appartenance et de soutien une fois que vous atteignez 18 ou 19 ans". Cela est inhumain et ne peut plus être accepté comme statu quo durant la pandémie et par la suite. Nos gouvernements doivent assumer la responsabilité et faire mieux. Les jeunes pris en charge méritent de prospérer, plutôt que de devoir survivre au système. »

Melanie Doucet, cofondatrice,
Association étudiante des ancien(ne)s jeunes placés de Montréal (AEAJPM)

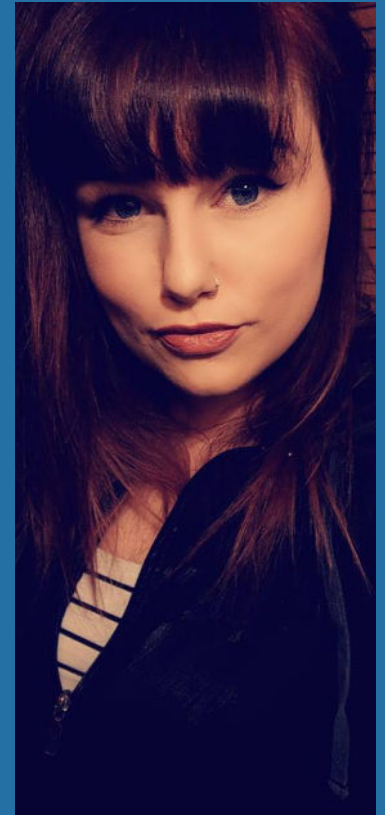


« Le nombre d'années qu'une personne a vécu n'est pas le seul paramètre qui devrait être utilisé pour déterminer son état de préparation à vivre par ses propres moyens dans le monde. L'état de préparation émotionnelle, l'état de préparation financière, les compétences, la capacité, les ressources et mesures de soutien disponibles sont autant de facteurs qui doivent être pris en considération avant que le système de protection de l'enfance, qui a la responsabilité d'élever ces enfants et ces jeunes, décide de couper les liens avec eux pour toujours et de les laisser essayer de naviguer dans la vie par eux-mêmes. »

Jennifer Dupuis, présidente, CARE Jeunesse

« Aucun jeune ne devrait avoir à une 'sortie sèche' du système de protection de l'enfance à l'âge de la majorité. C'est trop tôt pour s'attendre à ce qu'un jeune s'épanouisse seul avec peu ou pas de soutien. Quelques jeunes avec qui je travaille ont déclaré que la 'sortie sèche' du système avait été l'un des pires moments de leur vie, c'était comme être à nouveau traumatisé et rejeté dans l'abandon. Nous ne préparons pas les jeunes à la réussite lorsque nous les laissons quitter le système à un âge aussi vulnérable, où le soutien et des relations saines et positives ont une importance cruciale pour les années à venir. Nous devons permettre aux jeunes de sortir du système lorsqu'ils se sentent prêts. Nous avons également la responsabilité de nous assurer que les jeunes bénéficient du meilleur système de soutien afin qu'ils puissent travailler à créer la meilleure vie possible pour eux-mêmes. Il est de la responsabilité du système de protection de l'enfance de s'occuper de nos enfants et de nos jeunes, il se trouve à jouer le rôle de tuteur légal, ce qui signifie qu'il est leur parent – et les parents n'abandonnent pas leurs enfants à 18 ou 19 ans. Nous devons faire mieux, et nous pouvons faire mieux. »

Zo Bourgeois, coordonnatrice,
Réseau des jeunes pris en charge du Nouveau-Brunswick



« Actuellement, le système de protection de l'enfance est basé sur des indicateurs d'âge, mais cette approche universelle ne convient pas à tous. D'autres enfants ont leurs parents après 18 ans, donc le moindre que nous puissions accorder aux enfants légalement sous la garde des provinces et des territoires est une chance de décider par eux-mêmes à quel moment ils sont prêts – avec des indicateurs de préparation. »

Connor Lowe, président, Youth in Care Canada

« A Way Home Canada / Vers un chez-soi appuie pleinement toutes les principales recommandations axées sur la 'sortie sèche' des jeunes pris en charge, mais notamment la mise en œuvre d'une stratégie privilégiant le logement d'abord pour les jeunes, qui revêt une importance et une signification particulières dans nos corpus de travail collectifs. La base de connaissances à l'échelle locale et internationale sur la priorité au logement pour les jeunes (HF4Y) ne cesse de croître. Ce qui ne cesse de ressortir, c'est la flexibilité de HF4Y lorsqu'on travaille avec des populations spécifiques, y compris les jeunes pris en charge. Les principes fondamentaux de HF4Y comprennent l'accès immédiat au logement sans conditions préalables, la capacité de choisir et l'autodétermination des jeunes, une orientation positive pour le développement des jeunes, des mesures de soutien individualisées, centrées sur le client et l'intégration sociale et communautaire. Appliquer ces principes à des modèles de transition sains et axés sur la préparation des jeunes favoriserait non seulement la stabilité et la sécurité du logement, mais aussi les possibilités d'épanouissement tout au long de la vie. »

David K. French, directeur général, A Way Home Canada / Vers un chez-soi



« Chaque jeune sortant du système de protection de l'enfance mérite et a droit à un logement sûr et abordable, où il peut continuer à grandir et à se développer dans la stabilité, tout en construisant la vie qu'il veut pour lui/elle-même. »

Marie Christian, directrice, VOICES Manitoba

« Bien que l'Ontario Children's Advancement Coalition (OCAC) continue son travail en partenariat avec Youth in Care Canada (YICC) pour bâtir un système de transition fondé sur l'état de préparation des jeunes pris en charge en Ontario, nous savons qu'il est important de s'assurer de plaider également au niveau national avec les ancien(ne)s prise en charge et leurs alliés pour mettre en place un cadre national. Il existe des divergences et des disparités à travers le pays au niveau des politiques et des pratiques, ce qui signifie que les enfants canadiens ne reçoivent pas toujours un niveau élevé d'expérience et de soins qui soit acceptable sur le plan éthique. Le système de la protection de l'enfance est la plus grande voie d'accès menant à d'autres systèmes de violence tels que l'itinérance, la prison et la pauvreté, et à la probabilité de subir des violences sociales et interpersonnelles (trafic humain / sexuel, violence domestique / partenaire intime, violence sexiste, etc.). En tant que personne qui a grandi dans le système de protection de l'enfance et qui a vécu une grande partie de ce que j'ai décrit, et en tant que professionnelle œuvrant à la fois dans le système de protection de l'enfance et d'autres systèmes interdépendants, je connais et comprends l'urgence de répondre de manière significative à une crise qui persiste depuis trop longtemps. Il ne suffit pas de rénover le système; ces changements finissent par être superficiels car les causes profondes des situations de violence ne sont pas abordées – c'est pourquoi j'ai créé l'expression "réinitialisation des systèmes éthiques". Lorsque notre travail est centré sur l'éthique, il devient facile de comprendre pourquoi nos recommandations collectives, énumérées dans ce document, non seulement ont du sens, mais sont essentielles pour assurer des transitions sûres et des résultats positifs pour les enfants canadiens. Je ne veux pas que les autres vivent ce que d'autres et moi-même avons vécu. Ces expériences peuvent avoir des conséquences chroniques et complexes susceptibles de durer toute la vie. Le Canada et ses juridictions partout au pays doivent faire mieux. Ce n'est pas un souhait, c'est une obligation envers les enfants placés sous leur tutelle. »

Cheyenne Ratnam, cofondatrice et directrice exécutive,
Ontario Children's Advancement Coalition (OCAC)



Rapports sur la 'sortie sèche' des jeunes pris en charge

Bibliographie (par ordre chronologique)

1. Raychaba, B. (1987). *A report on the special needs of youth in/from the care of the child welfare system*. Ottawa. National Youth in Care Network.
2. Raychaba, B. (1988). *To be on our own with no direction from home: A report on the special needs of youth leaving the care of the child welfare system*. Ottawa: National Youth in Care Network.
3. Raychaba, Brian. (1992). *Doing and Being Done To. Voices of Youth*. Ottawa: National Youth in Care Network.
4. National Youth In Care Network. (1996). *Into the Hands of Youth — Youth In and From Care Identify Healing Needs*. Ottawa: National Youth in Care Network.
5. Martin, F., & Palmer, T. (1997). *Transitions to adulthood: A child welfare youth perspective. Report of the Youth-In-Care: Successful Transitions to Adulthood Project*. Ottawa: Child Welfare League of Canada.
6. Kinglsey, C. (1997). *Finding Our Way: Report of the Youth Involvement Project. Report to the Ministry for Children and Families, Province of British Columbia*. Victoria, BC: MCF.
7. Snow, K. & Finlay, J. (1998, April). *Voices from Within: Youth in Care in Ontario Speak Out*. Office of Child and Family Service Advocacy. Toronto: Queens Printer.
8. Saskatchewan Children's Advocate Office (2000, April). *Children and Youth in Care Review: Listen to their voices*. Saskatoon, SK: Author.
9. Rutman, D., Barlow, A., Hubberstey, C., Alusik, D., & Brown, E. (2001, February). *Supporting young people's transition from government care: Research project. Stage 1 Report*. Victoria, BC: University of Victoria Child, Family and Community Research Unit & The Victoria Youth in Care Network.
10. Rutman, D., Strega, S., Callahan, M., & Dominelli, L. (2001, April). *Young Mothers In/From Care Project: Proceedings of the April 3, 2001 Forum on Policy and Practice*. Victoria, BC: University of Victoria School of Social Work.
11. National Youth in Care Network. (2001, August). *Who Will Teach Me to Learn? Creating Positive School Experiences for Youth In Care*. Ottawa: Author.
12. Skoog, D., Perrault, S., (2001). *Child Protection and Criminal Involvement: An Empirical Study*. Winnipeg, MB: University of Manitoba.
13. Serge, L., Eberle, M., Goldberg, M., Sullivan, S., & Dudding, P. (2002, December). *Pilot Study: The Child Welfare System and Homelessness among Canadian Youth*. Ottawa, ON: National Homelessness Initiative.
14. Social Planning Council of Winnipeg, (2002) *No Holiday from Poverty for Children in Care*. Winnipeg, Manitoba: Social Planning Council.
15. Farris-Manning, C. & Zandstra, M. (2003, March). *Children in Care in Canada: A summary of current issues and trends with recommendations for future research*. Ottawa: Child Welfare League of Canada.

16. Alderman, J. (2003). *Primer: An issue and sensitivity awareness report for caregivers and service providers of youth in care*. Ottawa, ON: National Youth in Care Network.
17. Morin-Desjarlais, L.J. & Watson, S. (2004, March). *Are You Listening? Final report of the YouthSpeak Project*. New Westminster, B.C.: Federation of BC Youth in Care Networks.
18. Tweedle, A. (2005, September). *Youth Leaving Care - How Do They Fare? Briefing Paper*. Toronto, ON: Modernizing Income Security for Working Age Adults (MISWAA) Project.
19. Reid, C., & Dudding, P. (2006, January). *Building a Future Together: Issues and Outcomes for Transition-Aged Youth*. Ottawa: Centre of Excellence for Child Welfare.
20. Ontario Association of Children's Aid Societies (2006, April). *Youth leaving care: An OACAS survey of youth and CAS staff*. Toronto, ON: OACAS.
21. Child and Youth Officer for British Columbia (2006, September). *Special Report. A bridge to adulthood: Maximizing the independence of youth in care with Fetal Alcohol Spectrum Disorder*. Victoria: Child and Youth Officer for British Columbia.
22. Schibler, B., & Newton, J. H. (2006, September). *"Honouring Their Spirits": The Child Death Review: A Report to the Minister of Family Services and Housing Province of Manitoba*. Winnipeg: Manitoba Office of the Children's Advocate.
23. Schibler, B., & McEwan-Morris, A. (2006, November). *"Strengthening Our Youth": Their journey to competence and independence. A Progress Report on Youth Leaving Manitoba's Child Welfare System*. Winnipeg, MB: Office of the Children's Advocate Manitoba.
24. National Youth in Care Network (2006). *Primer Anthology: Sharing our stories to make a difference. A compilation of stories and research*. Ottawa, ON: National Youth in Care Network.
25. Rutman, D., Hubberstey, C., Feduniw, A., & Brown, E. (2007). *When Youth Age out of care where to from there? Final report based on a three-year longitudinal study*. Victoria: University of Victoria.
26. N.B. Ombudsman and Child & Youth Advocate (2008, January). *Connecting the Dots: A report on the condition of youth-at-risk and youth with very complex needs in New Brunswick*. Fredericton, N.B.: N.B. Ombudsman and Child & Youth Advocate.
27. Fuchs, D., Burnside, L., Marchenski, S., & Mudry, A. (2008). *Transition Out-of-Care: Issues for Youth with FASD*. Manitoba: Centre of Excellence for Child Welfare & Public Health Agency of Canada.
28. Ontario Association of Children's Aid Societies. (2008). *Gateway to success: OACAS Survey of the Educational Status of Crown Wards and Former Crown Wards, Age 16 to 21*. Toronto: OACAS.
29. B.C. Representative for Children and Youth and Office of the Provincial Health Officer (2009, February). *Kids, Crime and Care. Health and Well-Being of Children in Care: Youth Justice Experiences and Outcomes*. Victoria: B.C. Representative for Children and Youth.
30. Homefree Nonprofit Foundation (2009, December). *Helping Youth Leave Child Welfare Care Succeed: Housing Needs and Solutions*. Toronto: Homefree Nonprofit Foundation.

31. Pilgrim, L., & the Federation of BC Youth in Care Networks (2010, January). *Youth Speak 2009 Report*. New Westminster, B.C.: Federation of BC Youth in Care Networks.
32. Stapleton, J., & Tweddle, A. (2010, May). *Not so Easy to Navigate: A report on the complex array of income security programs and educational planning for children in care in Ontario*. Toronto: Laidlaw Foundation.
33. Fuchs, D., Burnside, L., Reinink, A., & Marchenski, S. (2010, November). *Bound by the clock: The voices of Manitoba youth with FASD leaving care*. Winnipeg: Child and Family Services Research Group, Faculty of Social Work, University of Manitoba.
34. Federation of BC Youth in Care Networks. (2010, November). *Are We Making the Grade? A Report Card on the Well-Being of BC Youth in Care*. New Westminster, BC: The Federation of BC Youth in Care Networks.
35. Manley, A., & Rossignol-Lepage, M. (2010). *2009 Survey Report: Post Guardianship - Post Secondary Education Funding Program*. Department of Social Development New Brunswick.
36. Hebert, N., & Andrews, Y. (2011, November). *Ask. Listen. Believe. National Report Card*. Ottawa, ON: National Youth in Care Network.
37. McKenzie, B. (2011). *Review of the Skills for Life independent living pilot project at Winnipeg Child and Family Services: Report for the General Child and Family Services Authority*. Winnipeg, MB.
38. Goldstein, A.L., Amiri, T., Vilhena, N., Wekerle C., Thornton, T., & Tonmyr, L. (2011). *Youth on the Street and Youth Involved with Child Welfare: Maltreatment, Mental Health and Substance Use*. Toronto, ON: University of Toronto.
39. Ontario Provincial Advocate for Children and Youth (2012, January). *My real life book: Report from the Youth Leaving Care Hearings*. Toronto, ON: Ontario Provincial Advocate for Children and Youth.
40. Fallis, J. (2012, January). Literature Review. *The Needs of Youth Transitioning From Protective Care, and Best Practices Approaches to Improve Outcomes*. Report for the General Child and Family Services Authority. Winnipeg, MB.
41. Ontario Provincial Advocate for Children and Youth (2012, March). *25 is the new 21: The cost and benefits of providing care & maintenance to Ontario youth until the age of 25*. Toronto, ON: Ontario Provincial Advocate for Children and Youth.
42. McEwan-Morris, A. (2012, March). *"Strengthening Our Youth": Their journey to competence and independence. A Progress Report on Youth Leaving Manitoba's Child Welfare System*. Winnipeg, MB: Office of the Children's Advocate Manitoba.
43. Goyette, M., Turcotte, D., Mann-Feder, V., Grenier, S., & Turcotte M-È (Cahier #2012-01). *Soutenir le passage des jeunes issus des centres de jeunesse, une expérimentation de deux modalités d'intervention de groupe*. Montréal, QC : CREVAJ, École nationale d'administration publique.
44. Goodman, D., Zoppi, L., Marshall, A., & Chan, C. (2012). *Child Welfare Youths' Views on Barriers to Post-Secondary Education, Training and Employment. Report for Toronto Crown Ward Education Champion Team*.

45. Youth Leaving Care Working Group (2013, January). *Blueprint for fundamental change to Ontario's Child Welfare System: Final report*. Toronto, ON: Ministry of Children and Youth Services & Office of the Provincial Advocate for Children and Youth.
46. BC Representative for Children and Youth (2013, March). *Much More than Paperwork: Proper planning essential to better lives for B.C.'s children in care. A Representative's Audit on Plans of Care*. Victoria: B.C. Representative for Children and Youth.
47. Office of the Child and Youth Advocate Alberta (2013, April). *Where do we go from here? Youth Aging Out of Care Special Report*. Edmonton, AB: Office of the Child and Youth Advocate.
48. Office of the Child and Youth Advocate Alberta (2013). *Where do we go from here? What We Heard: Participant report from the Office of the Child and Youth Advocate Special Report Symposium April 30, 2013*. Edmonton, AB: Office of the Child and Youth Advocate Alberta.
49. New Brunswick Youth in Care Network & Cormier, M. (2014, January). *A Long Road Home: An account of the first ever New Brunswick Youth in Care Hearings*. Fredericton, N.B.: Partners for Youth.
50. Dewar, L. & Goodman, D. (2014, March). *Literature Review. Best Practices in Transitioning Youth Out of Care: Successful transitions, success as adults*. Toronto, ON: Child Welfare Institute, Children's Aid Society of Toronto.
51. Rutman, D., Hubberstey, C., & Hume, S. (2014, March). *Avoiding the precipice: An evaluation of Aunt Leah's Link Program in supporting youth from foster care*. Victoria, BC: University of Victoria School of Social Work.
52. Bounajm, F., Beckman, K., & Theriault, L. (2014, April). *Success For All: Investing in the future of Canadian children in care*. Ottawa, ON: The Conference Board of Canada.
53. B.C. Representative for Children and Youth (2014, April). *On their own: Examining the needs of B.C. youth as they leave government care*. Victoria: B.C. Representative for Children and Youth.
54. Ontario Provincial Advocate for Children and Youth (2014). *Feathers of Hope: A First Nations Youth Action Plan*. Toronto, ON.
55. Cross-Over Youth Committee (2015, March). *Cross-Over Youth: Care to Custody*. Toronto, ON.
56. Doucet, M. (2015, Spring). *Policy Brief. In the Fast Lane Towards Adulthood: Supporting youth aging out of foster care in New Brunswick*. Fredericton, N.B.: Partners for Youth Inc.
57. B.C. Representative for Children and Youth (2015, May). *Paige's Story: Abuse, Indifference and a Young Life Discarded*. Victoria: B.C. Representative for Children and Youth.
58. Vancouver Foundation (2016, September). *Opportunities in Transition: An economic analysis of investing in youth aging out of foster care*. Vancouver, BC: Fostering Change.
59. Rutman, D. & Hubberstey, C. (2016). *Fostering Success: Improving Educational Outcomes for Youth in/from Care*. Victoria, BC: University of Victoria.

60. Wilson, J., Buchner, C., & the Federation of BC Youth in Care Networks (2016). *2016 Youth Speak Report*. New Westminster, B.C.: Federation of BC Youth in Care Networks.
61. B.C. Representative for Children and Youth (2017, February). *Broken Promises: Alex's Story*. Victoria: B.C. Representative for Children and Youth.
62. Office of the Child and Youth Advocate. (2017, February). *19-Year-Old Ernie: An Investigative Review*. Edmonton, AB: Author.
63. Office of the Child and Youth Advocate. (2017, March). *18-Year-Old Peter: An Investigative Review*. Edmonton, AB: Author.
64. Kavarikova, J. (2017, April). *Exploring Youth Outcomes After Aging-Out of Care*. Toronto, ON: Provincial Advocate for Children & Youth.
65. Goodman, D., Vena, A.-M., Waldmann, A., Marajh, L., Karunanathan, R., Nghavi, F., Green, R., Gregory, D., & Chan, W. (2018, March). *Post-Secondary Education Program Review*. Toronto: Children's Aid Foundation of Canada.
66. B.C. Coroner's Service (BCCS) Death Review Panel (2018, May). *Review of MCFD-Involved Youth Transitioning to Independence January 1, 2011-December 31, 2016*. Report to the Chief Coroner of British Columbia. Victoria: BCCS.
67. B.C. Representative for Children and Youth (RCY). (2018, December). *Alone and Afraid: Lessons learned from the ordeal of a child with special needs and his family*. Vancouver, British Columbia.
68. Doucet, M., Al-aibi, T., Dzhenganin, M., Emmanuel, K., Jules, R., Merrill-Parkin, R., Pratt, H., Read, J., & Vanderwal, S. (2018, December). *Relationships Matter for Youth 'Aging Out' of Care Research Report*. Victoria, BC: BC Representative for Children and Youth.
69. Yukon Child and Youth Advocate Office (2019, April). *Empty Spaces, Caring Connections: The experiences of children and youth in Yukon Group Care*. Whitehorse, YK: Child and Youth Advocate Office.
70. Bach, A., & Fayant, G. (2019, November). *Justice, Equity and Culture: The first-ever YICC gathering of First Nations Youth Advisors*. Ottawa: Youth in Care Canada.
71. Office of the Child and Youth Advocate Alberta (2019, November). *A Critical Time: A Special Report on Emerging Adults Leaving Children's Services Care*. Edmonton, AB: Office of the Child and Youth Advocate Alberta.
72. Regroupement des Auberges du Cœur du Québec (2019, December). *Mémoire : La protection de la jeunesse vue par les équipes et des jeunes des Auberges du Cœur du Québec*. Présenté dans le cadre de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Québec : RACQ.
73. McParland, K. (2020, February). *From Marginalized to Magnified: Youth homelessness solutions from those with lived expertise. A Youth First Voices Report*. Victoria, BC: BC Representative for Children and Youth.
74. Shewchuk, S. (2020, September). *Transition supports to prevent homelessness for youth leaving out-of-home care*. Ottawa: Canadian Observatory on Homelessness & A Way Home Canada.
75. Bourgeois, Z. & New Brunswick Youth in Care Network (2020). *The New Brunswick Youth In Care Hearings Report*. Manuscript in preparation.